

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 47

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Drumette

Autor: Desly, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26^{me} année || *Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS* || *26^{me} année, LE PAYS*

Les guerres de Bourgogne ET l'Evêché de Bâle

(Suite)

Pierre de Hagenbach eut à répondre à quatre chefs d'accusation. Il fut accusé 1^o d'avoir fait décapiter quatre bourgeois de Thann sans autre forme de procès ; 2^o d'avoir, malgré ses serments, donné au gouvernement et à la justice de Brisach une forme nouvelle contraire aux priviléges du pays ; 3^o d'avoir mis en garnison à Brisach, contrairement aux traités, des soldats étrangers dont il s'était servi pour opérer des exactions dans tout le pays et dont il avait voulu se servir encore pour égorguer les bourgeois de Brisach ; 4^o d'avoir fait violence à des filles, des femmes et même à des religieuses. Son avocat le défendit sur les trois premiers points en disant qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de son maître le duc de Bourgogne. Sur le quatrième point, il prétendit qu'il y avait de plus grands coupables que Hagenbach et qu'on ne pouvait pas le punir de fautes que tant d'autres commettaient. Ces raisons ne firent pas grande impression sur les juges qui condamnèrent Hagenbach à être décapité après avoir subi la peine de la dégradation. Ce jugement fut exécuté à Brisach, hors de ville, pendant la nuit du 9 mai et à la lueur des flambeaux, en présence d'une foule immense de spectateurs accourus de tous les points de l'Alsace. « Chacun, écrit un chroniqueur bâlois, désirait la mort de ce tyran, de ce traître, de ce sodomite, de ce violateur de femmes et de jeunes filles. »

Il était évident que le duc de Bourgogne

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 2

DRUMETTE

PAR
CHARLES DESLY

— Non ! s'écria Claude lui-même, avec un éclair de courage dans le regard ; non, ma chère mère, on ne le dira pas ! Les camarades viendront me chercher au point du jour... Laisse-moi m'éloigner avec eux !

Puis, avec un généreux et doux élan du cœur, il ajouta :

— Qui sait !... on a parfois besoin d'un plus petit que soi... Qui sait si Dieu ne me permettra pas d'être utile à ma sœur Claudine... à la demoiselle...

ne laisserait pas impunie la mort de son lieutenant et chercherait à se venger. Heureusement pour l'Alsace, une grosse affaire attirait en ce moment son attention. Son parent, l'électeur Robert de Cologne, était en guerre avec ses sujets révoltés et avait réclamé son secours. Charles, désireux peut-être de profiter de cette nouvelle occasion pour agrandir encore ses états, s'était empressé de promettre le secours demandé et de réunir toutes les forces dont il pouvait disposer. Jamais on ne vit une armée plus belle que la sienne composée de Bourguignons bien armés et bien aguerris, de troupes venues d'Italie et d'un corps de trois mille Auglais ; il disposait aussi d'une puissante artillerie. Tandis que son armée s'acheminait vers Cologne, il voulut paraître en Alsace à la tête de 5000 cavaliers. Averties de son approche, les villes d'Alsace demandèrent des secours aux Confédérés, mais ceux-ci, qui n'étaient pas prêts, ne se pressèrent pas de se mettre en campagne et Charles, impatient d'arriver à Cologne, ne resta pas longtemps en Alsace. Il se présenta devant Colmar qui refusa de lui ouvrir ses portes, s'en alla à Brisach où il reçut les hommages de ses vassaux, passa à Ensisheim où il donna audience aux députés des provinces que Sigismond lui avait engagées et partit pour le théâtre de la guerre, laissant à la rébellion la liberté de relever la tête et à Etienne de Hagenbach le soin de la réprimer et de venger la mort de son frère.

Le 31 juillet, Charles-le-Téméraire mettait le siège devant Neuss, près de Cologne, forteresse où Hermann, le frère du landgrave de Hesse et compétiteur de Robert de Cologne, s'était renfermé avec une troupe d'élite. Quant à Etienne de Hagenbach qui avait reçu la mission de dompter l'Alsace, il sortit de la Franche-Comté, au commencement d'août, à la tête

La demoiselle, c'était la fille du baron... c'était Emiliane de Drumette.

— Bien dit ! conclut Jacques Guichard, l'enfant a parlé comme un sage et comme un brave !... C'était convenu, d'ailleurs, c'était résolu ! Allons, mes amis, buvons un dernier verre à l'heureux voyage des enfants de la montagne !

Une heure plus tard, l'assistance s'était retirée. Déjà le soleil avait disparu. La nuit venait.

Une belle nuit d'été, une nuit limpide et toute resplendissante d'étoiles.

Jacques, qui devait faire la conduite à son fils, ne tarda pas à s'endormir. Il en fut de même de Claude, après qu'il eut reçu les dernières instructions de sa mère. Elle seule veilla, préparant le sac du voyageur, que parfois encore elle regardait sans bruit, avec un soupir, avec une larme.

Au moment où les premières lueurs de l'aurore empourpraient l'horizon, un joyeux chœur se fit entendre devant la ferme. C'étaient les

de six mille hommes, vint camper sous les murs de Porrentruy qui eut soin de tenir ses portes bien closes et, sans épargner les terres de l'évêque de Bâle, pénétra dans le Sundgau. Tout le pays trouvé sans défense fut livré à la fureur des soldats qui pillèrent même les églises, violaient les femmes et exerçaient partout des cruautés inouïes. Quarante villages furent saccagés dans les environs de Dannemarie et dans les bailliages de Delle, de Thann et de Belfort.

Apprenant ces horreurs, les Suisses s'empressèrent d'envoyer des secours à l'archiduc Sigismond. Le 18 août, les Bâlois jetèrent dans la ville de Delle une garnison de 200 hommes qui furent relevés, le 26 août, par 400 hommes avec de l'artillerie. A la seule nouvelle de l'approche des Suisses, les Bourguignons se retirèrent, tandis que 400 paysans du bailliage de Ferrette, prenant spontanément les armes, pénétrèrent dans la Haute-Bourgogne avec l'intention de mettre Blamont au pillage. Ces soldats improvisés étaient devant la place, le 24 août, prêts à commencer le siège, mais ils n'avaient que de la poudre mouillée (il avait plu toute la journée), et pour comble de malheur, ils furent surpris par le comte de Blamont avec 600 cavaliers, qui leur tua 89 hommes, fit une centaine de prisonniers et dispersa le reste.

En même temps les bruits les plus inquiétants continuèrent à se répandre en Alsace, à Bâle et dans l'Evêché ! On dit que les Bourguignons se proposent d'attaquer la ville de Montbéliard qui sympathise avec les Alsaciens et avec les Suisses ; on colporte aussi la fausse nouvelle que des forces bourguignonnes se massent à la frontière. Le conseil de Bâle se hâta de transmettre ces nouvelles aux Confédérés et ajouta : « Plût à Dieu que Charles fût tué dans les Pays-Bas ; s'il était tué, il ne viendrait

compagnons de Claude qui l'appelaient.

Il y eut un dernier épanchement. Puis, cet adieu, dans un sanglot :

— Mon enfant !... mon pauvre enfant ! que Dieu te conduise et te protège !...

Après une demi-heure de marche, les émigrants s'arrêtèrent, regardant une fois encore le coteau natal, qui bientôt, au détour de la route, disparaîtrait.

Sur la cime, dont la silhouette se dessinait en bleu sombre sur l'irradiation du soleil levant, on distinguait des ombres humaines agitant des signaux. A l'écart, une femme était agenouillée.

— C'est ta mère qui prie pour toi, dit Jacques.

— Ah ! s'écria Claude, sa prière me porte-à-bonheur !

III

Franchissons l'espace et le temps. Nous sommes à Paris.

drat pas dans le Haut-Rhin. » De son côté l'évêque de Bâle, Jean de Venningen, se croit en danger à Porrentruy : il est d'autant plus inquiet que les Bourguignons viennent d'occuper le château de Franquemont, près de Goumois, et il demande des secours à Bienne et à Berne.

Sur ces entrefaites, les Suisses poursuivent leurs armements et, le 30 septembre, font entrer dans leur ligue contre le duc de Bourgogne la ville et le comté de Montbéliard, ainsi que les seigneuries de Riquewihr et d'Etobon.

Le roi de France, qui avait pris l'archiduc Sigismond sous sa protection, saisit ce moment pour transformer en traité d'alliance définitif le projet qui avait vu le jour à Constance. Il fit aussi alliance avec les Suisses et en particulier avec Berne le 20 octobre 1474. En vue de la guerre avec la Bourgogne, il promit à chacun des huit cantons, ainsi qu'à Fribourg et à Soleure une pension annuelle de 2000 francs et en outre une somme de 20,000 francs qui devaient être, chaque année, partagée entre les Confédérés.

Quelques jours après, Berne mit sur pied un corps d'armée qui prit position à Nidau, dans l'attente des événements, tandis que les Soleurois s'avancent jusqu'à Delémont.

Pendant que ses ennemis se préparaient à entrer en campagne, Charles-le-Téméraire poursuivait inutilement le siège de Neuss et la guerre qu'il faisait à Hermann de Hesse tournait à une guerre contre l'empereur Frédéric III et contre l'empire. La ville de Cologne qui craignait d'être assiégée comme Neuss, demandait du secours de tous côtés à l'empereur, aux princes de l'empire et aux villes du Rhin. Frédéric se déclara pour Hermann de Hesse contre Charles-le-Téméraire et adressa un appel aux armes à tous les membres de l'empire. Les Confédérés, considérés toujours comme sujets de l'empire romain, furent aussi invités, le 9 octobre, à fournir leur contingent. Ils s'y déclarent après de longues hésitations, sur les instances des Bernois. Par l'organe de Berne ils notifient leur déclaration de guerre au duc de Bourgogne, le 25 octobre 1474. Ils la lui déclarent « comme membres de l'empire d'Allemagne, à la demande de l'empereur, du duc Sigismond et des princes et des villes leurs alliées contre lesquelles Charles a souvent exercé des actes de violence. »

Aussitôt, un jeudi soir, les Bernois stationnés à Nidau s'ébranlent, et suivis de 26 Biannois, s'acheminent vers Porrentruy. Le lendemain, dans la soirée, les Biannois arrivent à St-Ursanne où ils sont reçus les bras ouverts. Le même jour, suivis de 24 citoyens de St-Ursanne bien équipés, ils repartent pour Porrentruy où ils entrent à 7 heures du matin et où les habitants leur font le meilleur accueil. Le lendemain, l'évêque invite les officiers à dîner et envoie un tonneau de vin aux soldats. Le capitaine biannois, Etienne Scherer, écrit au maire et au conseil de Bienne que lui et ses hom-

mes viennent de faire une course qui leur a été plus agréable qu'un don de 1000 florins. Il ajoute qu'il n'y a pas plus de 800 chevaux bourguignons dans les environs de St-Hippolyte et de Blamont et qu'au dire d'un prisonnier l'ennemi se propose de pénétrer dans les Franches-Montagnes par la montagne de Trévillers. (Archives de Bienne 4. XXVI, 14).

Immédiatement Bienne appelle 100 nouveaux bourgeois sous les armes, place des gardes sur tous les points du vallon de St Imier et se prépare comme pour contenir un siège. Le 28 octobre, un second corps de 3000 Bernois se met en route sous le commandement de Nicolas de Scharnachthal et de Pétermann de Wabern et traverse les gorges de l'Evêché, suivi de 62 Biannois sous les ordres de Benoit Schwarz, ainsi que des contingents de Fribourg et de Soleure. Arrivés à Porrentruy et renforcés par la garnison bernoise de cette ville, les Bernois marchent contre Héricourt qui fait partie des états de Charles-le-Téméraire et d'où les Bourguignons font des incursions dans tous les environs.

(A suivre)

J. JECKER

curé de Moutier.

Un prix de vertu

Qui n'a entendu en Suisse parler du père Joseph, qui si longtemps fut un des bienfaiteurs de l'enfance pauvre à Genève ?

Son nom vient de retenir jusque sous les voûtes de l'Institut en pleine séance de l'Académie française. L'autre jour, l'illustre société procéda à la distribution solennelle des récompenses et des distinctions. C'est M. P. Loti, le célèbre écrivain qui était chargé, cette année, des rapports sur les prix de vertu. Il s'en est acquitté avec ce talent et cette délicatesse qui le distinguent. Voici le passage de son discours relatif au P. Joseph.

« Au premier rang de vos élus, messieurs, je trouve un prêtre, — un prêtre des environs de Belfort, la ville héroïque, — le Père Joseph, de l'ordre des barnabites, auquel vous avez accordé la plus haute des récompenses prises sur le legs de M. de Montyon. C'est pour celui-là surtout que vous avez cru devoir agir avec mystère, connaissant sa modestie, et voici ce que nous apprennent à son sujet vos renseignements, recueillis dans le plus grand secret, comme s'il se fut agi de dépister un malfaiteur. »

« En 1870, quand éclata la guerre, le Père Joseph, qui s'était déjà signalé par sa charité dans une petite paroisse de Genève, demanda du service comme aumônier dans nos armées et se fit envoyer aux avant-postes d'Alsace. Enfermé bientôt dans Strasbourg, il passa ses jours et ses nuits aux remparts, parmi nos soldats, et gagna, sous le feu de l'ennemi, la croix de la Légion d'honneur. Quand Strasbourg eut capitulé, les Prussiens le trouvèrent aux ambulances et l'arrêtèrent ; leur général cependant lui offrit la liberté, qu'il refusa pour s'en aller en captivité au milieu des prisonniers les plus humbles. Soupçonné d'espionnage par nos ennemis, que surprit un dévouement pareil, il fut d'abord cantonné à Rastadt, surveillé de près et malmené, jusqu'au moment où l'archevêque de Fribourg, le reconnaissant pour un pur apôtre, le couvrit de sa protection.

« Voulez-vous aller à la mort ? lui écrivit un jour ce même archevêque. La fièvre typhoïde sévit à Ulm ; déjà doux mille de vos compagnies sont atteints, et pas un prêtre fran-

çais n'est avec eux. » Quelques heures après, il était à Ulm. Il y resta neuf mois, nuit et jour au chevet des mourants, sans vouloir ni proserni sommeil. Entre temps, il écrivit à ses amis de France, leur demandant de l'argent, des vêtements chauds, des secours de toute sorte, pour ceux qu'épargnait la contagion, mais que tourmentaient le froid et la misère. A son appel, les dons arrivaient comme par miracle, et il distribua durant cet hiver sinistre plus de 300,000 francs ! L'admiration alors s'imposa à nos ennemis, qui le voyaient de près à l'œuvre, et ils lui offrirent la croix de l'Aigle noir. Mais, de même qu'il avait naguère refusé la liberté, il déclina l'honneur, demandant comme seule grâce que l'impératrice Augusta voulût bien lui accorder une audience, et, une fois admis devant la souveraine, il sut obtenir d'elle ce qui avait été refusé jusqu'à ce jour aux autres sollicitations françaises : le rapatriement immédiat de tous les prisonniers épargnés par le typhus. Plus de vingt trains chargés de jeunes soldats prirent la route de nos frontières dévastées, et des centaines d'enfants de France furent ainsi sauvés par ce prêtre.

« La guerre finie, le Père Joseph revint s'enfermer obscurément dans sa petite église de Genève et consacra son activité aux enfants orphelins ou errants, qu'il groupa autour de lui, qu'il recueillit dans son presbytère. Cela dura jusqu'au jour où l'intolérance religieuse le fit expulser du territoire suisse, en même temps que Mgr Mermilliod, son évêque. Se séparer ainsi de tous ses fils d'adoption lui causa alors un tel désespoir qu'il suivit, sans plus réfléchir, une idée héroïque et folle : avec son modeste patrimoine, d'une trentaine de mille francs, il acheta sur le sol français, tout près de la frontière, une ferme où il réunit ses chers protégés. Mais, pour nourrir tout ce petit monde qui s'était rendu, si confiant à son appel, il n'avait plus rien ; alors sans perdre son aisance sereine, il se multiplia, il fit des prières, des prédications, des quêtes... Il y a vingt-deux ans aujourd'hui qu'il a fondé, avec cette irréflexion admirable, un orphelinat de cent cinquante enfants, et jamais ses élèves, sans cesse renouvelés, n'ont manqué du nécessaire. C'est par centaines qu'il a ramassé dans la boue des grandes villes des petits abandonnés, des petits vagabonds pour en faire de paisibles laboureurs, ou bien des missionnaires, beaucoup de braves soldats aussi, ou même de braves officiers de notre armée.

« Tout cela, n'est-ce pas ? est bien admirable, et même un peu merveilleux, et il est certain que, parmi tous ceux dont j'ai mission de vous parler ici, le Père Joseph est celui qui a rempli la tâche la plus féconde ; l'Académie a donc bien jugé en lui décernant sa plus haute récompense dont il va faire, d'ailleurs, l'usage désintéressé que l'on peut prévoir. Mais il a eu pour le soutenir, lui, la grandeur même de son idée et de son œuvre, le succès toujours croissant de sa parole d'apôtre ; c'est au grand jour qu'il a vécu et qu'il a lutté. Donc, comme il est un prêtre et presque un saint, son humilité chrétienne me pardonnera de dire que je m'incline encore davantage devant les pauvres êtres moins bien doués, plus obscurs, dont je parlerai tout à l'heure, et qui ont peiné dans l'ombre, à de plus rebutantes besognes. »

Le prix Montaigus a donc été décerné au P. Joseph, l'humble religieux qui n'a même pu rester en Suisse à faire le bien — Genève recevait bien, portes ouvertes, les Luchen, mais ne tolérait plus les religieux, en vertu de cette liberté suisse tant vantée et si peu pratiquée !

Le Paris de 93.

Claude Guichard s'est fait indiquer la rue ; il arrive devant l'hôtel, et, non sans un premier étonnement, lit cette inscription charbonnée au-dessus de la porte cochère : *Propriété nationale*.

Il entre. La cour est occupée par des hommes à figures sinistres, armés de piques, portant la carmagnole et le bonnet rouge. Dans un coin, quelques soldats commandés par leur sergent.

Sa figure, ombragée par une épaisse moustache, réveilla comme un vague souvenir dans l'esprit de Claude.

Bien trop ému pour s'en rendre compte, il s'avance, demandant d'une voix timide :

— Monsieur le baron de Drumette, s'il vous plaît ?

La suite prochainement.